

1. Présentation du nouveau conseil municipal:

Dans ce numéro spécial :

- 1. Présentation du nouveau conseil municipal.
- 2. Le Mot du Maire.
- 3. Les Commissions Communales.
- 4. Le vote du budget primitif 2014.
- 5. Le Défibrillateur Automatique.
- 6. A propos.
- 7. Dates à retenir.



Patrick Liegeon



1er adjoint:
Daniel Pacquelet



2eme adjoint:
Mickaël Berger



3eme adjoint:
Maurice Vuillard



Mathilde
Couturier



Olivier
Illiceto



Frédéric
Cannelle



Dimitri
Jourdain



Sylvain
Remonnay



Patricia
Fagiani



Cindy
Vionnet



2. Le mot du Maire:

Lac de Saint-Point



Type :	Lac glaciaire
Superficie :	5,2 km ²
Longueur :	7,2 km
Largeur :	800 m
Altitude :	850 m
Profondeur Maximale :	43 m
Volume :	81,6 millions de m ³

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens au nom de l'équipe municipale et en mon nom, à vous remercier de nous avoir fait confiance lors de l'élection municipale du 23 mars dernier. Nous espérons en être dignes et ferons tout pour gérer au mieux les dossiers et les projets d'avenir dans l'intérêt de notre village.

Nous avons souhaité communiquer par le biais de ce petit document pour vous informer dans plusieurs domaines : présentation des élus, composition des commissions, présentation de notre premier acte et non des moindres, le budget primitif 2014, ainsi que vous transmettre des informations pratiques.

Au cours de ce premier mois d'activité, le travail n'a pas manqué, nous avons repris les dossiers en cours et traité divers sujets.

Nous avons préparé et élaboré le budget primitif 2014 (voir dossier à l'intérieur), il s'agit d'un sujet important sur lequel nous avons travaillé en équipe, de façon responsable, en recherchant les grands équilibres. Nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition des taxes locales.

Parmi les principaux dossiers en cours et projets, nous avons programmé les travaux de réfection du cimetière suite aux malfaçons constatées, de poursuivre l'aménagement de l'aire de camping-cars, de continuer les travaux de l'église, de prévoir la réfection des fontaines et lavoirs en partie ou en totalité en fonction du coût.

De nombreux échanges ont déjà eu lieu (avec les associations en particulier). Nous avons trouvé dans la concertation, l'écoute et le respect mutuel, une issue favorable au contentieux existant avec l'association L'Echo du Lac (voir la délibération du conseil municipal du 14 avril). Les animations vont pouvoir reprendre cet été pour satisfaire le plus grand nombre et ainsi retrouver dynamisme et convivialité.

Par ailleurs, le camping municipal n'a pas ouvert ses portes à la date prévue, le 12 avril dernier. En effet la société et les associés qui le gèrent, sont dans l'incapacité de le faire pour des raisons qui leurs incombent. Nous déplorons cette situation pour la commune, pour les clients fidèles et tous les campeurs réguliers et occasionnels. L'intérêt communal est aussi en jeu. Nous serons amenés à prendre toutes les mesures qui s'imposent, pour trouver des solutions à ce dossier important et complexe afin de permettre si possible l'ouverture du camping dans les meilleurs délais.

Voici en résumé l'essentiel de nos premières actions et décisions. L'équipe municipale est ouverte pour vous écouter, vous faire participer à l'action communale et ainsi créer une synergie au sein de notre village. Nous comptons aussi sur vous!

Bien cordialement.

Patrick Liegeon

3. LES COMMISSIONS COMMUNALES:

Afin de favoriser l'implication des habitants dans les choix et les projets d'avenir, les personnes souhaitant participer au travail des commissions sont invitées à se faire connaître en mairie.

Les commissions ouvertes aux administrés, sont :

1. **Budget – Finances:** Ensemble du conseil municipal.

2. **Economies – Tourisme:** + Patrick L.
+ Daniel P.
+ Mickaël B.
+ Maurice V.
+ Patricia F.
+ Olivier I.
+ Mathilde C.
+ 4 administrés.



3. **Patrimoine – Urbanisme – Travaux – Voirie:** + Patrick L.
+ Maurice V.
+ Daniel P.
+ Mickaël B.
+ Dimitri J.
+ Frédéric C.
+ Patricia F.
+ Olivier I.
+ Sylvain R.



4. **Agriculture – Bois et forêts:** + Patrick L.
+ Frédéric C.
+ Dimitri J.
+ Sylvain R.
+ 4 administrés.



5. **Education – Culture – Lien social:** + Patrick L.
+ Mickaël B.
+ Daniel P.
+ Mathilde C.
+ Cindy V.
+ 4 administrés.

6. **Elections:** + Patrick L.
+ Daniel P.
+ Frédéric C.
+ 2 administrés.

7. Syndicat des Tareaux (Eau): + Patrick L.
+ Maurice V.
+ Sylvain R.

8. Ouverture des plis: + Patrick L.
+ Maurice V.
+ Frédéric C.
+ Cindy V.
+ 2 administrés.



9. Communication – Informations: + Patrick L.
+ Mickaël B.
+ Maurice V.
+ Mathilde C.

10. Fêtes – Animations – Cérémonies – Manifestations: + Patrick L.
+ Mickaël B.
+ Daniel P.
+ Mathilde C.
+ Olivier I.
+ Cindy V.
+ 4 administrés.

11. Impôts: + Patrick L.
+ Daniel P.
+ Dimitri J.
+ Frédéric C.
+ Maurice V.
+ Olivier I.
+ 2 administrés.

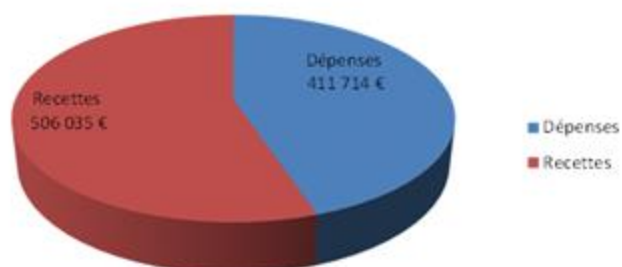
12. Syndicat rive gauche: + Patricia F.
+ Daniel P.



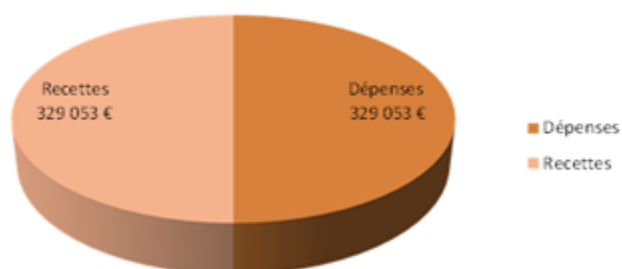
13. Centre Communal d'Action Social: + Patrick L.
+ Maurice V.
+ Mathilde C.
+ Cindy V.
+ 4 administrés.

4. Le vote du budget primitif 2014:

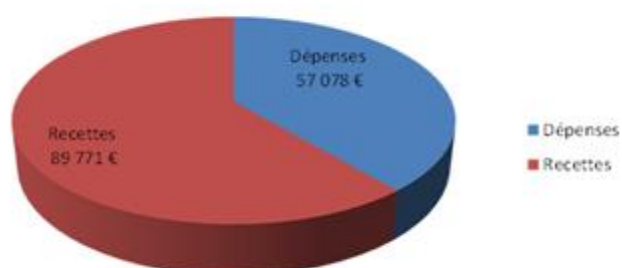
Budget de fonctionnement 2014



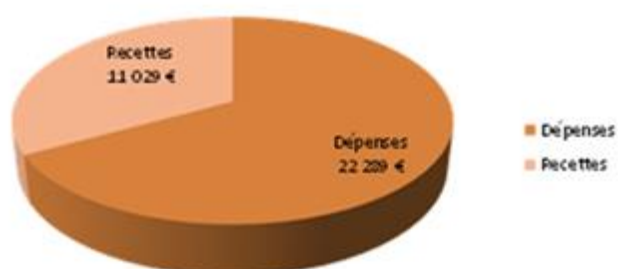
Budget d'investissement 2014



Budget de fonctionnement eau 2014



Budget d'investissement eau 2014



BUDGET GENERAL

Excédent de Fonctionnement de:

94 321 euros.

Budget d'investissement équilibré financé par l'excédent de fonctionnement.

BUDGET EAU

Excédent de Fonctionnement de:

32 693 euros.

5. Le Défibrillateur Automatique:



Un défibrillateur automatique ou DEA se trouve dans les toilettes femmes vers l'aire de camping-car au bord du lac, à disposition du public ainsi que des habitants de Saint-Point Lac.

Facile à mettre en œuvre, il est automatique. Il suffit d'ouvrir l'appareil et une voix électronique vous accompagne dans la démarche à suivre afin d'exécuter la réanimation cardio-pulmonaire.

Avec le DEA, une sacoche premiers secours est à disposition, elle est composée de :

- 2 paires de gants.
- 1 masque pour insufflation à la victime.
- 1 rasoir afin d'améliorer le contact des électrodes et de la peau.

Attention : une alarme retentit à l'ouverture de la porte de l'armoire. Elle s'arrête dès sa fermeture.



ATTENTION

INTERDIT SUR ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS OU PESANT MOINS DE 25 Kg.
APPELLER LE 112

6. A propos:

La Mairie de SAINT-POINT LAC:

PERMANENCE DU SECRETARIAT: Mardi et jeudi: 9h00 - 12h00
Vendredi: 14h00 – 18h00

PERMANENCE DU MAIRE: Uniquement sur rendez-vous

TELEPHONE: 03 81 69 62 08

MAIL: mairie.saintpointlac@wanadoo.fr



7. Dates à retenir:

- **Jeudi 8 mai:** Cérémonie du 8 mai 1945.
- **Vendredi 16 mai:** Repas de la fête des mères. Veuillez vous inscrire auprès du restaurant L' ESCALE.
- **Samedi 24 Mai:** Les Escargots.
- **Dimanche 25 mai:** Elections européennes.
- **Dimanche 15 juin:** Journée sans voitures.
- **Dimanche 29 juin:** Triathlon du Lac Saint-point.



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.
Photos non spécifiées. Maquette et mise en page: Mickaël Berger.